

ARRÊTÉ DE COMPOSITION DU JURY - JUIN 2026

N° DES-BTSCIEL-2026-06-049

Fixant la composition des jurys de délibération du brevet de technicien supérieur
spécialité Cybersécurité, informatique et réseaux, électronique
session 2026

La directrice du service interacadémique des examens et concours,

Vu les articles D. 222-4 et suivants du code de l'éducation portant création du Service interacadémique des examens et concours des Académies de Paris, Créteil et Versailles et définissant les attributions de sa directrice ;

Vu les articles D. 643-1 et suivants du code de l'éducation relatifs au règlement général du brevet de technicien supérieur ;

Vu l'arrêté du 25 janvier 2023 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Cybersécurité, informatique et réseaux, électronique ;

ARRÊTE :

Article 1 : Sont nommés président et membres du jury pour la délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Cybersécurité, informatique et réseaux, électronique :

Président : Madame TEXIER Stephanie, inspecteur d'académie – inspecteur pédagogique régional ;

Enseignant-chercheur : Monsieur MARINHO Dylan

Enseignants : Madame SAUVERGEAT Magali et Messieurs BERTOLASO Bruno, BOUHENIC Samuel, DIDIER Christophe, STEVENS Gaël, FACCHIN Alexandre.

Professionnels : Mesdames Fanny PAPON, Leslie MULLER, Johanne FERRE, Stéphanie MAGRI et Messieurs Julien DIAKITE, Sylvain RAGOT.

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 16 juin 2026

Aurore COLLET

